

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 12 mars 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Denis Coderre, Maire

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 0307**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 mars 2014 en y retirant les articles 20.008, 20.013, 20.024, 20.025, 20.028 et 30.010 et en y ajoutant l'article 40.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 0308**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 24 mars 2014,

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 0309**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 27 mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 0310**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Groupe de sécurité Garda senc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de 36 mois, le contrat pour la fourniture d'un service de sécurité au Biodôme de Montréal et au Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 035 871,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13340, et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1145034001

---

**CE14 0311**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec Produits Sany inc. et Corporate Express Canada inc. (Staples Advantage Canada) (CE12 0708) pour la fourniture de produits d'entretien sanitaire et de papiers hygiéniques, pour une période de douze mois, du 17 mai 2014 au 16 mai 2015, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11844;
- 2- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1136134003

---

**CE14 0312**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 858 402,78 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un transformateur de puissance à l'huile de 40 MVA et l'assistance technique, dans le cadre de la réfection des équipements de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Surplec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 42 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 801 175,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12983;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1146019002

---

**CE14 0313**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 638 269,67 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'appareillage d'entrée électrique du poste temporaire 12 kV et l'assistance technique, dans le cadre de la réfection des équipements de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à MVA Puissance inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 617 680,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12973;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1146019004

---

**CE14 0314**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 746 363,34 \$, taxes incluses, pour la fourniture de cinq transformateurs de puissance à sec et l'assistance technique, dans le cadre de la réfection des équipements de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à MVA Puissance inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 678 512,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12951;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1146019003

---

**CE14 0315**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la deuxième prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, de l'entente-cadre conclue avec Équipements de sécurité Universel inc. (CG09 0287), pour la fourniture de bottes de sécurité à l'usage des pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal, conformément aux documents de l'appel d'offres public 09-11013;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1145281002

---

**CE14 0316**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 107 105,50 \$, taxes incluses, pour la prolongation pour une période de 12 mois, du contrat conclu avec Croisières Navark inc. pour la fourniture et l'opération d'un service de bateau-passeur, entre le quai du parc de la Promenade-Bellerive et le quai de l'Île-Charron du parc national des Îles-de-Boucherville (CG13 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 106 133,42 \$ à 213 238,92 \$, taxes incluses ;
- 2- d'approuver à cette fin le projet de prolongation du contrat entre la Ville de Montréal et Croisières Navark inc, selon les termes et conditions y stipulés ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1145054001

**CE14 0317**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure cinq ententes-cadres d'une durée de trente-six mois avec option de deux prolongations de douze mois chacune, pour la fourniture sur demande de lubrifiants, graisses, antigels et la récupération des huiles usées dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes mentionnés, en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12269 et au tableau de prix reçus et joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

**Firme**

9215-7767 Québec inc. (Centre de pièces Gagnon)  
Les lubrifiants Sentinel Corp.  
Safety-Kleen Canada Inc.

**Groupe d'article / article**

1, 4 – articles 64  
3, 4 – articles 63 et 65  
5

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois avec option de deux prolongations de douze mois chacune, pour la fourniture sur demande de lubrifiants dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2- d'accorder à Safety-Kleen Canada Inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 2, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12269 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1145983002

**CE14 0318**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 290 402,65 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Cassidian communications corp. (CG12 0208), majorant ainsi le montant du contrat de 42 633 310,80 \$ à 42 923 713,45 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1145035002

---

**CE14 0319**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de pierre concassée nette et prémélangée de divers types;
- 2 - d'accorder à Lafarge Canada inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13219 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1135331007

---

**CE14 0320**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 12 mois, à compter de la date de son émission, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de remblai sans retrait;
- 2 - d'accorder à Lafarge Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13224 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler;

de recommander au conseil municipal :

- 4 - de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 12 mois, à compter de la date de son émission, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de béton prémélangé;
- 5 - d'accorder à Demix Béton, une division de Holcim (Canada) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13224 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1135331010

---

#### **CE14 0321**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de cinq ans avec une option de prolongation d'un an, pour l'acquisition sur demande de classeurs et d'armoires en métal;
- 2- d'accorder à Groupe Lincora inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12652 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1135085004

---

#### **CE14 0322**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 960 882,25 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs, de bordures, d'îlots, de systèmes d'éclairage et de feux de circulation, des travaux de planage et de revêtement bitumineux, là où requis, dans le boulevard Henri-Bourassa, de la rue Wilfrid-Saint-Louis au boulevard Saint-Vital, dans l'arrondissement de Montréal-Nord (P.R.R. - Réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Hexagone s.e.c., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 837 882,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 257705;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1144822005

---

**CE14 0323**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 901 722,30 \$, taxes incluses, pour le planage et le revêtement de la rue Notre-Dame Ouest, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Saint-Pierre, le planage de l'avenue Saint-Pierre, de la rue Camille à la rue Saint-Jacques et le planage de la voie de service de l'Autoroute 20 Ouest, de l'avenue Gowans à l'avenue Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Hexagone s.e.c., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 764 722,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 264412;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1144822007

---

**CE14 0324**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 405 190,48 \$, taxes incluses, pour le réaménagement géométrique; la reconstruction des bases et conduits électriques, des puisards, du mail central, des trottoirs, de la chaussée flexible du revêtement bitumineux; construction de bordures de béton, de dalle de béton armé, de dalle pour abribus; installation de nouveaux luminaires, mise à jour des systèmes de feux de circulation, là où requis, dans le boulevard Saint-Jean-Baptiste entre le boulevard René-Lévesque et la rue Forsyth, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Constructions et Pavage Jeskar inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 650 130,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 263201;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1144822006

---



**CE14 0325**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 489 254,49 \$, taxes incluses, pour la construction et la reconstruction de trottoirs, de saillies, de bordures et d'îlots, là où requis, dans le boulevard des Trinitaires aux intersections du boulevard De La Vérendrye, de la rue Lacroix, de l'avenue De Monts et de l'avenue Irwin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Les Entreprises de Construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 443 254,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 263304 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1134822075

---

**CE14 0326**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat à Les Constructions RRN inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement des systèmes électromécaniques de contrôle de débit de structures de régulation des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 995 266,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1265-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1143334006

---

**CE14 0327**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 944 584,49 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails centraux, de bases, de conduits souterrains et des travaux de mise aux normes de feux de circulation, dans le boulevard Lacordaire, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger et du tablier du viaduc de l'Autoroute 40 à la rue Jarry, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, de même que la reconstruction de conduites d'eau, de chaussée, de trottoirs, de mails centraux, de bordures, d'îlots, d'éclairage de rue et de feux de circulation, là où requis, à l'intersection des avenues Papineau et Lecocq, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Constructions et Pavage Jeskar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 657 584,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258004;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1144822016

---

**CE14 0328**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 8 984 619,88 \$, taxes incluses, pour le contrat UX14296 pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sur diverses rues de la Ville de Montréal comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 851 619,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10136 et en fonction du calendrier modifié des travaux et des ajustements apportés en pièces jointes au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1144551002

---

**CE14 0329**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 445 607,65 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout et de conduite d'eau dans le boulevard Pie-IX, de la rue Bélanger à la rue Beaubien Est, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises de Construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 626 607,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 225904;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1144822004

---

**CE14 0330**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 284 799,24 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire et d'une conduite d'égout unitaire dans la rue De Contrecoeur, de la rue Notre-Dame à l'avenue Dubuisson, et dans la rue Sainte-Claire, de la rue Liébert à la rue Saint-Donat, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 994 253,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 267801;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1144822008

---

**CE14 0331**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Artificiel inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation et la production du spectacle multimédia du Planétarium Rio Tinto Alcan, provisoirement intitulé Vertiges, pour une somme maximale de 408 161,25 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 23 janvier 2014 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1140461002

---

**CE14 0332**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 255 244,50 \$, taxes incluses, pour couvrir les honoraires professionnels additionnels reliés à la surveillance des travaux dans le cadre du programme de protection et de mise aux normes de bâtiments industriels et corporatifs;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal, Héloïse Thibodeau inc. et Cima + S.E.N.C. (CG12 0263), majorant ainsi le montant total du contrat de 959 254,56 \$ à 1 214 499,06 \$, taxes incluses;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1131029006

---

**CE14 0333**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 1 092 812 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Corporation FCHT Holdings (Québec) inc., à des fins d'assemblage commerciales, une ruelle constituée du lot 1 092 812 du cadastre du Québec, d'une superficie de 117,06 mètres carrés, située à l'est de la 9<sup>e</sup> Avenue et au nord de la rue Sainte-Catherine Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour un montant de 11 970 \$, plus les taxes applicables, laquelle vente comportera une servitude réelle et perpétuelle de non-construction aux fins d'utilités publiques, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1134386001

---

**CE14 0334**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à la Coopérative de Solidarité La Familiale, un terrain vacant, d'une superficie de 966 mètres carrés, situé à l'angle sud-ouest des rues Villeneuve Est et Drolet, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, constitué du lot 5 198 061 du cadastre du Québec, pour la somme de 184 508,48 \$ plus les taxes applicables;
- 2- d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que la Coopérative de Solidarité La Familiale démontre qu'elle a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis pour la réalisation de son projet;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1130521001

---

**CE14 0335**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de deuxième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de Gestion Gerard de Cola inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, un espace d'une superficie de 423,19 mètres carrés, situé au 8200, boulevard Maurice-Duplessis à Montréal, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant une dépense totale de 554 226,02 \$, incluant les taxes, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1135840003

---

**CE14 0336**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale afin de maintenir le partenariat entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal relativement au financement des activités de l'Institut de recherche en biologie végétale, pour l'année 2014;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1142912001

---

**CE14 0337**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 777 000 \$ à 38 organismes dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2014 :

**Volet 1 - Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$**

Alchimies, Créations et Cultures / 15 <sup>e</sup> Festival du Monde Arabe de Montréal	30 000 \$
Art Souterrain / 6 <sup>e</sup> Festival Art Souterrain	30 000 \$
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec/	25 000 \$
Biennale internationale d'art numérique (BIAN) – 2 <sup>e</sup> édition	
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec/	30 000 \$
15 <sup>e</sup> Festival Elektra	
Coup de cœur francophone – 28 <sup>e</sup> édition	40 000 \$
Créations Etc... / Festival Vue sur la relève – 19 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Festi Blues – 17 <sup>e</sup> édition	5 000 \$
Festival de musique de chambre de Montréal – 19 <sup>e</sup> édition	25 000 \$

Festival Fantasia – 18 <sup>e</sup> Festival international de films Fantasia	32 500 \$
Festival international de la littérature (FIL) – 20 <sup>e</sup> édition	25 000 \$
Festival international de musique Pop Montréal – 13 <sup>e</sup> édition	40 000 \$
Festival international de théâtre Jeune public (1992) inc. / 13 <sup>e</sup> Coups de théâtre	25 000 \$
Festival international du film pour enfants de Montréal / FIFEM – 16 <sup>e</sup> édition	20 000 \$
Fondation Métropolis Bleu / 16 <sup>e</sup> Festival littéraire international Métropolis Bleu	25 000 \$
Le MEG : Le Montréal Électronique Groove inc. / 16 <sup>e</sup> Festival MEG Montréal	15 000 \$
Mutek – 15 <sup>e</sup> édition	40 000 \$
Petits Bonheurs diffusion culturelle / Petits bonheurs, le rendez-vous des tout-petits - 10 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Productions Nuits d'Afrique / 28 <sup>e</sup> Festival Nuits d'Afrique	40 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal – 17 <sup>e</sup> édition	35 000 \$
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone /	40 000 \$
Présence autochtone – 24 <sup>e</sup> édition	
Vues d'Afrique / Festival international de cinéma Vues d'Afrique – 30 <sup>e</sup> édition	30 000 \$

**Volet 2 - Festivals et événements artistiques, budget inférieur à 500 000 \$**

Bach Académie / Festival Bach de Montréal – 8 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Casteliers / Les trois jours de Casteliers – 9 <sup>e</sup> édition	12 000 \$
Centre de production et d'exposition Eastern Bloc / Festival Son et Vue – 6 <sup>e</sup> édition	5 000 \$
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec / Image + Nation : 27 <sup>e</sup> Festival international cinéma LGBT Montréal	12 500 \$
Festival BD de Montréal – 3 <sup>e</sup> édition	3 000 \$
Festival de théâtre de rue de Lachine – 7 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Festival du Jamais Lu – 13 <sup>e</sup> édition	12 500 \$
L'OFF Festival de jazz de Montréal – 15 <sup>e</sup> édition	13 500 \$
Les Escales Improbables de Montréal – 11 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Les Filles Électriques / 3 <sup>e</sup> Festival Phénoména	13 500 \$
Maison de la poésie / 15 <sup>e</sup> Festival de la poésie	12 500 \$
Montréal Baroque inc. / 12 <sup>e</sup> Festival Montréal Baroque	15 000 \$
OFFTA (Le) / OFFTA – 8 <sup>e</sup> édition	7 500 \$
Société des Arts Libres et Actuels / 14 <sup>e</sup> Festival Suoni Per Il Popol	15 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise /	10 000 \$
La Grande Rencontre – 22 <sup>e</sup> édition	
Théâtre MainLine / 24 <sup>e</sup> Festival St-Ambroise Fringe Montréal	15 000 \$
Usine C / 9 <sup>e</sup> Festival international Temps d'images/Montréal	12 500 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1141197001

**CE14 0338**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 130 000 \$ à la Biennale de Montréal et au Festival international du film sur l'art dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2014 :

**Volet 1- Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$**

Biennale de Montréal / BNL MTL 2014	70 000 \$
Festival international du film sur l'art / 32 <sup>e</sup> FIFA	60 000 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1141197002

**CE14 0339**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 205 438 \$, aux 36 organismes ci-après désignés, pour l'année 2014, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI) 2014 :

<b>Organismes</b>	<b>Montant</b>
À deux mains	7 485 \$
Alchimies, créations et cultures	7 500 \$
Alliance Familles-École	5 163 \$
Alliance socioculturelle et aide pédagogique (ASAP)	5 850 \$
Amis du monde	7 400 \$
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal	5 919 \$
Carrefour jeunesse-emploi Centre-Nord	5 713 \$
CARI St-Laurent	7 500 \$
Centre africain de développement et d'entraide inc.	4 338 \$
Centre d'aide aux familles latino américaines	4 063 \$
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	7 500 \$
Centre de services et d'intégration des minorités culturelles (C.S.I.M.C.)	4 888 \$
Communauté Sépharade Unifiée du Québec	7 500 \$
Congrès national des Italo-canadiens, Région Québec	5 025 \$
Solidarités Villeray	7 000 \$
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	2 700 \$
Destination travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc.	4 200 \$
Feejad (Famille pour l'Entraide et d'Éducation des jeunes et Adultes)	7 431 \$
Fondation jeunes étoiles	7 500 \$
Fondation LatinArte	5 575 \$
Himalaya Séniors du Québec	3 000 \$
HIPPY-Québec	4 200 \$
Institut du film ciné-asie	5 575 \$
Jeunesse en action Communauté Penuel	7 500 \$
La Ligue des Noirs du Québec	7 500 \$
La Maison des jeunes "par la grand'porte"	5 438 \$
Le Centre communautaire iraquien	2 000 \$
L'Organisation des jeunes de Parc Extension Inc	3 925 \$
Programme action réfugiés Montréal	7 500 \$
Projet Refuge	5 850 \$
PROMIS (promotion - intégration - société nouvelle)	7 500 \$
Regroupement général des Sénégalais du Canada (RGSC)	3 925 \$
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	7 500 \$
Trans-Art 2000	5 300 \$
Unis pour l'Afrique	4 475 \$
Un itinéraire pour tous	4 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>205 438 \$</b>

- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

**CE14 0340**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 35 000 \$, pendant 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 31 décembre 2017, à la Conférence régionale des élus de Montréal pour la réalisation des éditions 2014 à 2017 du Festival Eurêka! dans le cadre de l'entente avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1136352002

---

**CE14 0341**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'attribuer une bourse de 42 000 \$ à la Corporation de développement de l'Est à la suite de l'appel de projets 2013 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette bourse;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1146352002

---

**CE14 0342**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'attribuer quatre bourses totalisant la somme de 250 363 \$, conformément à l'appel de projets 2013 du PRAM-Est dans le cadre de l'entente avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal, aux organismes ci-après désignés pour le montant indiqué en fonction de chacun d'eux :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
Corporation de développement économique communautaire Saint-Léonard	Gestion des matières résiduelles de la zone industrielle Saint-Léonard, Plan d'action 2014.	74 423 \$
Comité musique Maisonneuve	Montréal côté cours.	65 000 \$



Société Château Dufresne inc.	Promotion touristique à l'échelle canadienne et américaine du nouveau complexe muséal Château Dufresne / Studio Nincheri.	60 000 \$
S.E.R.I.C. Coopérative de solidarité	Forum de développement durable, Est de Montréal.	50 940 \$

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces bourses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1146352001

---

#### **CE14 0343**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter, tel que soumis, le Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1134815004

---

#### **CE14 0344**

Vu la résolution CA14 08 0063 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 20 janvier 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'émission d'une attestation de non-objection à la délivrance de l'autorisation requise en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q-2)* pour les travaux de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans la rue Wilfrid-Reid du projet résidentiel Bois-Franc, phase 4.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133231034

---

**CE14 0345**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) à acquérir le lot 4 499 009 du cadastre du Québec (lot C-1b), pour la somme maximale de 3,32 M\$, en vue du développement d'un projet social, abordable et d'économie sociale dans les Bassins du Nouveau Havre et à revendre les nouveaux lots à être créés pour chaque partie du projet aux coopératives d'habitation et organismes d'économie sociale ayant obtenu leurs subventions.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1143710001

---

**CE14 0346**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- que M. Raoul Cyr, directeur de la Direction des informations financières et des contrôles internes du Service des finances (ci-après le «représentant») soit, et il est par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Montréal les documents requis pour l'inscription aux services électroniques Clic Revenu et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin, en remplacement de M. Robert Lamontagne;
- 2- que le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services Clic Revenu.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1133843005

---

**CE14 0347**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement de MM. Denis Coderre, maire de Montréal, Lionel Perez, membre du comité exécutif, et de Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif, à Québec, du 20 au 21 mars 2014, afin d'assister au Sommet municipal de l'Union des municipalités (UMQ) - Montant estimé à 1 122,85 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1140942003

---

**CE14 0348**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense relative au déplacement, à Sherbrooke, les 10 et 11 février 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre de la tournée des régions du Québec - Montant : 163,26 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1140843003

---

**CE14 0349**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 125,53 \$ relative au déplacement du maire de Montréal, M. Denis Coderre, à Québec les 11 et 12 février 2014, dans le cadre d'une conférence de presse au cours de laquelle le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports a présenté les grandes lignes du projet de loi 73 concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1140843004

---

**CE14 0350**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser une appropriation de crédits de 4 396 631 \$ de la réserve de voirie d'agglomération au budget de la Direction des transports (Service des infrastructures, transport et environnement) pour le projet d'infrastructures et de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest afin de réaliser des études, des expertises et l'avant projet préliminaire en vue d'obtenir l'autorisation de passer en phase plans et devis pour le projet qui sera imputable au PTI, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1146428001

---

**CE14 0351**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser une dépense de 59 908 \$ afin de rembourser les arrondissements ayant effectué le déchetage et la collecte des branches en régie dans le cadre du Plan d'action montréalais de lutte à l'agrile du frêne, le tout selon les dispositions prévues au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1144631002

---

**CE14 0352**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 7 323,49 \$, relative au déplacement, du 12 au 15 mars 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, de M. Gilles Deguire, maire de Montréal-Nord, de Mmes Monica Ricourt et Nathalie Pierre-Antoine, conseillères d'arrondissement, afin de prendre part à une mission en Haïti ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1144834001

---

**CE14 0353**

Vu la résolution CA14 090028 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville en date du 10 février 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation du deuxième étage du bâtiment situé sur le lot 1 998 084 du cadastre du Québec à des fins d'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1130449011

---

**CE14 0354**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art (exercice financier 2014) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1141361002

---

**CE14 0355**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur l'occupation du domaine public aux fins d'un réseau de gaz », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1131238003

---

**CE14 0356**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 150 000 000 \$ afin de financer des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées admissibles au programme de Transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1130865001

---

**CE14 0357**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 000 \$ afin de financer des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eau usées admissibles au volet Grandes Villes du programme de subvention Fonds Chantiers Canada-Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1140865001

---

**CE14 0358**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés (RCE02-004) » afin d'y ajouter, dans son annexe A, l'inspecteur général à titre de fonctionnaire de niveau A.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1142923001

*RCE14-002*

---

**CE14 0359**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services avec remboursement de monsieur Robert Laplante, conseiller en planification pour occuper un poste de directeur général au sein de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2015;
- 2 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1131539001

---

**CE14 0360**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA13 240568 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 2 octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de protocole d'entente renouvelant le prêt de M. Alain Côté au Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC), pour une durée de 36 mois, commençant le 1<sup>er</sup> mai 2014 et se terminant le 30 avril 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1130519024

---

**CE14 0361**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des rapports et des recommandations de la Commission sur les finances et l'administration et de la Commission de la sécurité publique ayant pour objet l'étude du budget 2014 de la Ville de Montréal, des budgets 2014 de certaines sociétés paramunicipales et organismes ainsi que du Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 et du budget 2014 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1141159001

---

**CE14 0362**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2013 du Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1146467001

---

**CE14 0363**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le bilan des cinq années (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013) de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal.
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal à acheminer le bilan des activités de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie au ministre de la Sécurité publique.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1141887001

---

**Levée de la séance à 10 h 50.**

70.001

---

Les résolutions CE14 0307 à CE14 0363 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville